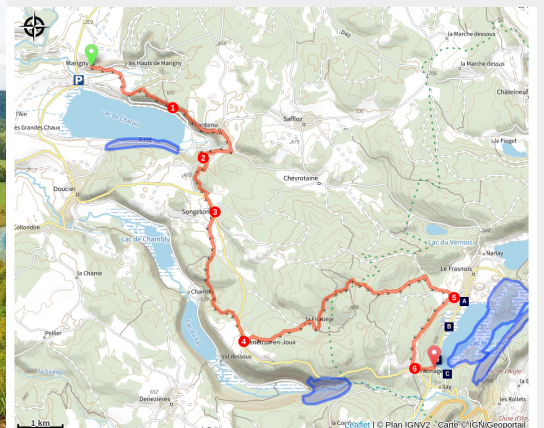


Échappée Jurassienne VTT - Étape 9 : Marigny - Ilay

Champagnole Nozeroy Jura



4 Lacs (Jura Tourisme)



Depuis le lac de Chalain, le parcours s'élève vers de splendides belvédères avant d'atteindre le plateau des 7 lacs. Entre roches calcaires et sentiers forestiers, l'itinéraire dévoile une nature sauvage et apaisante, souvent ombragée. Au terme du parcours, le lac d'Ilay invite à la détente, tandis qu'un détour vers le Saut Girard permet d'admirer la première des célèbres Cascades du Hérisson.

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 4 h

Longueur : 19.7 km

Dénivelé positif : 637 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Marigny

Arrivée : Ilay

Balisage : ► Grande itinérance à VTT

Communes : 1. Marigny

2. Fontenu

3. Songeson

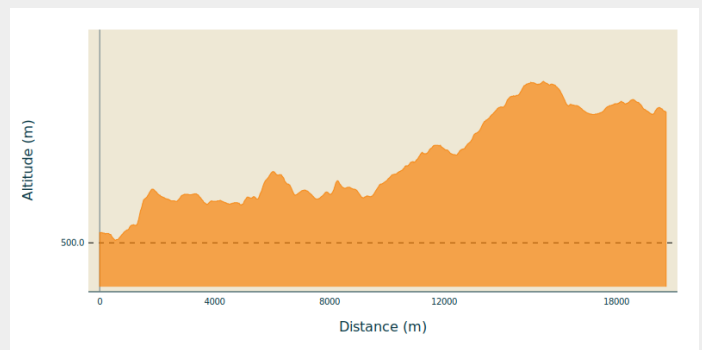
4. Doucier

5. Menétrux-en-Joux

6. Le Frasnois

7. La Chaux-du-Dombief

Profil altimétrique

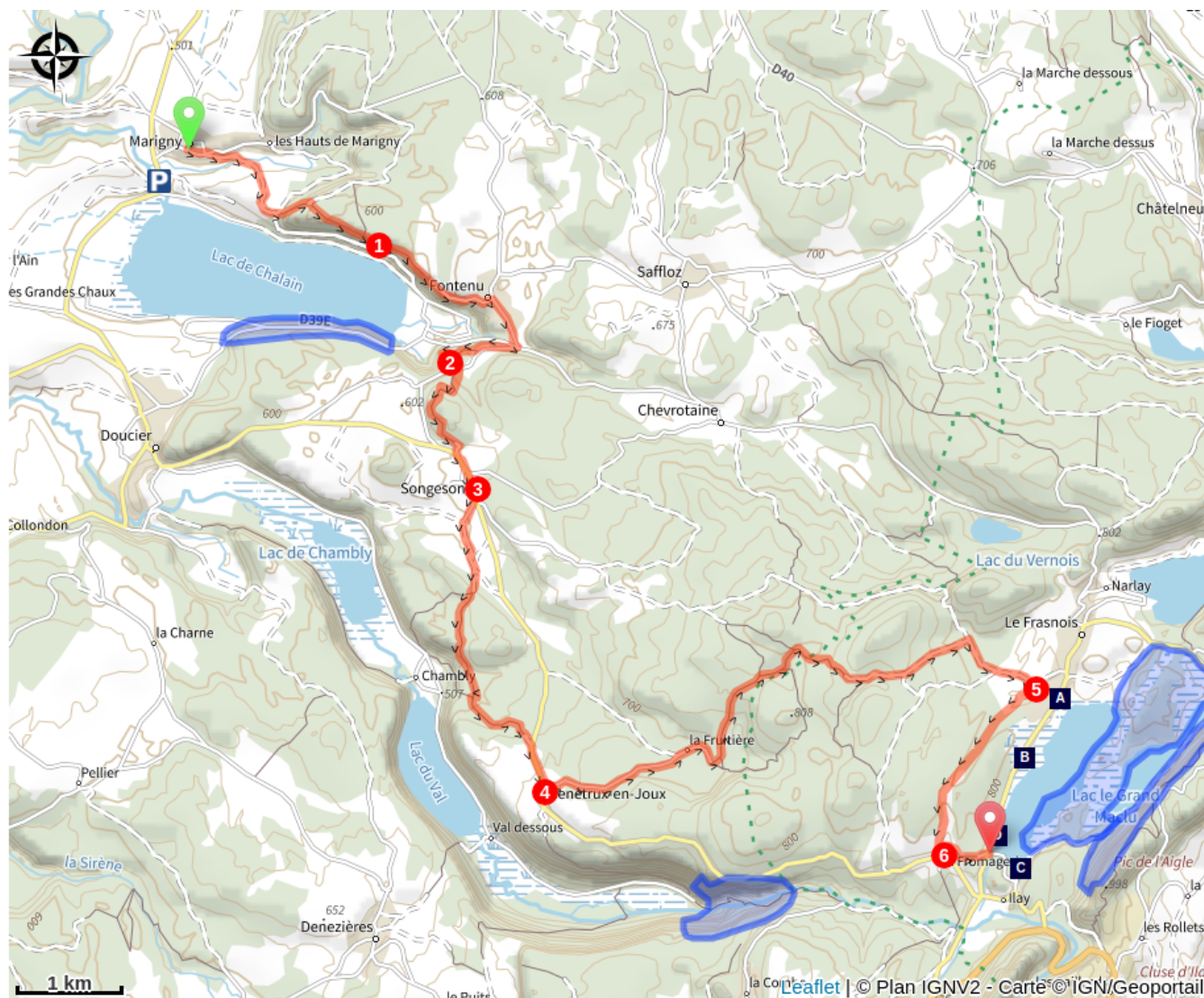


Altitude min 506 m Altitude max 847 m

Depuis l'église de Marigny, suivre la D 147 en direction de Fontenu. Après 200 m, prendre à droite un large chemin.

1. Au poteau « **Le Châtelet** », gravir une montée raide menant au belvédère de Fontenu. Rejoindre Fontenu et traverser le village vers la droite. Au carrefour, poteau « **La Charrière** », passer derrière la barrière de sécurité pour emprunter un sentier présentant un court passage technique menant au belvédère principal du lac de Chalain.
2. Dans le parking en contrehaut du belvédère, partir à gauche jusqu'à la D 90, la traverser, puis monter en forêt avant de redescendre plus loin vers l'entrée du village de Songeson.
3. Traverser Songeson et, 150 m après l'église, tourner à droite. Le chemin grimpe en forêt jusqu'à Ménétrux-en-Joux. Prendre tout droit aux poteaux « **Le Juret** » et « **Les Rochettes** ».
4. À Ménétrux-en-Joux, 100 m avant le carrefour central (quitter ici le balisage pédestre de l'EJ, le sentier des cascades du Hérisson étant impraticable à VTT), bifurquer sur le chemin de la Fruitière pour rejoindre le hameau du même nom. Poursuivre ensuite par une longue montée en forêt jusqu'au poteau « **Le Raffour** ».
5. Au « **Raffour** », en vue du village du Frasnois, tourner à droite puis longer à gauche le centre équestre pour gagner le hameau de la Fromagerie (sentier rocheux, technique, parfois inondé).
6. Peu avant de parvenir à la D 39 (parking, bar, restaurant, boutique souvenirs), bifurquer à gauche pour passer sous l'auberge de l'Éolienne, puis suivre un joli sentier jusqu'à la D 75, près du lac d'Ilay.

Sur votre route...



Ilay et l'eau potable (A)
L'île de la Motte (C)

La Roselière (B)
Les pelouses sèches (D)

Toutes les informations pratiques

Échappée Jurassienne

L'Échappée Jurassienne est un itinéraire rando et VTT qui traverse le massif du Jura d'ouest en est en s'affranchissant des frontières. Cette itinérance de plus de 300km au départ de Dole et à l'arrivée de Saint-Claude ou Nyon en Suisse, emprunte les plus grands sites du Jura franco-suisse.

VTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, rejoindre Marigny en voiture en empruntant la D471 en direction de Champagnole. A pont du Navoy, suivre la D27 en direction du lac de Chalain / Marigny

Parking conseillé

Parking de la Pergola à Marigny (en face du camping)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

Lieux de renseignement

Jura Tourisme & Attractivité

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre route...



Ilay et l'eau potable (A)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Ilay alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnois. Un prélèvement annuel d'environ 67000 m³ est ainsi réalisé. Les lacs du plateau du Frasnois sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20000 ans ont «raboté» le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau. Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit :



La Roselière (B)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental: elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent. C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

Crédit : L. Bettinelli



L'île de la Motte (C)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15^{ème} siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominant aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Les pelouses sèches (D)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides! Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltré immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

Crédit : C. Lapprand